

S'approprier les enjeux du nouveau règlement général protection des données (RGPD)

Formation Continue - Gestion des Ressources Humaines



**CCI LE MANS
SARTHE**

Intégrer les étapes indispensables à la mise en conformité au RGPD.

Objectifs :

- Repérer les changements relatifs au nouveau règlement européen ainsi que ses conséquences pour les entreprises.
- Définir la notion de protection des données personnelles ainsi que sa répartition en termes de responsabilités.
- Intégrer les étapes indispensables à la mise en conformité au RGPD.

Public :

Toute personne travaillant en service RH, service communication et responsables d'équipes.

Prérequis : aucun

Accessibilité :

Cette formation (ou ce dispositif, ou cet accompagnement...) est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez prendre contact avec le référent handicap du service : Jean-Christophe GESLIN au 02 43 29 00 51.

Délai d'accès :

L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs. Pour les dispositifs à entrée et sortie permanente, délai lié le plus souvent à l'accord de prise en charge du financeur.

Compétences visées :

À l'issue de la formation le participant sera capable de :

- Appliquer une politique d'entreprise conforme à la réglementation européenne du Règlement Général Protection des Données

Points forts :

Indicateurs de performance :

Taux de satisfaction global 2019 (taux de remplissage global 95%) : **98 % des stagiaires ont déclaré être « SATISFAIT ou ENTIEREMENT SATISFAIT »** sur les critères suivants : Conformité avec les objectifs annoncés ; Qualité des apports théoriques ; Animation générale ; Relation animateurs/participants ; Adaptation à vos attentes personnelles ; Utilisation possible des acquis dans votre travail ; Organisation matérielle, rythme.

4,4 / 5 - Note de satisfaction auprès des stagiaires demandeurs d'emploi en 2019 (source Anotea "La Bonne Formation")

Indicateurs de performance :

A l'issue de chaque stage le participant remplit systématiquement un questionnaire d'évaluation de la prestation de formation. Cette évaluation est ensuite analysée par CCI Formation Continue afin de faire évoluer l'offre et les méthodes pédagogiques. De plus, le tour de table réalisé en fin de formation permet au formateur d'évaluer la qualité de la prestation et les progrès réalisés par le participant. Chacun peut ainsi prendre conscience des connaissances et savoir-faire acquis au cours de la formation et de ses axes de progrès.

Les plus pédagogiques :

Animateur : Nos formateurs sont choisis pour leurs expertises métiers, leurs

INFORMATION

1 journée - 7 heures

€ 360 € net

Session(s) à Le Mans

- 24 septembre 2020

Session(s) à Autres dates :

- nous consulter



compétences pédagogiques et leur connaissance de l'entreprise.

Méthodes :

- Une pédagogie interactive favorisant l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être (mise en situation, QCM, exercices d'application...).. Alternance de séquences techniques et d'exemples pratiques
- Groupe de 4 à 12 participants
- Nos salles sont équipées d'outils multimédias et interactifs et de tous matériels en lien avec la thématique traitée.

Validation / Certification :

- Evaluation des connaissances
- Attestation de formation.

Laurence Plais

Téléphone : 02 43 21 58 12

formation.continue@lemans.cci.fr**CCI Le Mans Sarthe - Pôle Formation continue**

7 avenue des Platanes

72100 Le Mans



Programme :

Définition des évolutions du nouveau règlement européen

Déclinaison de ses enjeux pour l'entreprise

Précision des éléments composant les "données personnelles" comme définis par le règlement européen

Identification des responsables légaux de la protection des données personnelles et énumération des droits individuels du consommateur

Description des étapes de la mise en conformité au RGPD dans l'entreprise :

Désignation d'un responsable de la protection des données

Mise en place d'un plan d'action correctif

Réorganisation des process internes de gestions des données

Création de la documentation interne attestant la mise en conformité

